



COSME

Votre réseau communautaire en santé mentale

S'informer - Partager - Mobiliser

Analyse du budget 2022-2023

Des investissements pour la santé mentale
en baisse parmi les programmes du
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Par le Réseau communautaire en santé mentale (COSME)

29 mars 2022

1. Mise en contexte

Le [budget du Québec 2022-2023](#) a été déposé le 22 mars 2022. À six mois des prochaines élections, le gouvernement de la CAQ a misé sur des mesures individuelles (le fameux chèque de 500 \$), oubliant l'importance d'adopter des mesures à long terme pour renforcer le filet social et soutenir les personnes laissées pour compte dont celles qui ont des difficultés de santé mentale.

En février 2022, le Réseau communautaire en santé mentale (COSME) avait déposé un [mémoire](#) au ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires. En préambule de son mémoire, le COSME a rappelé certaines réalités préoccupantes de la conjoncture :

- 1) La pandémie a eu de graves conséquences sur la santé mentale de la population;
- 2) Les conditions de vie des personnes se dégradent, particulièrement celles des personnes plus vulnérables;
- 3) La hausse du coût de la vie frappe de plein fouet la population générale et les communautés;
- 4) Le sous-financement des programmes sociaux a des répercussions néfastes sur le filet social;
- 5) L'aide sociale et le salaire minimum sont maintenus à des niveaux indécents, ce qui accroît la pauvreté.

Faits saillants

- La proportion du budget allouée à la santé mentale diminue en importance.
- Un nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) 2022-2027 est annoncé et des sommes de 1,1 G\$ y sont rattachées.
- 149 M\$ d'argent frais pour l'ensemble des organismes communautaires sont indiqués.
- Des montants PSOC pour des secteurs spécifiques apparaissent : violence conjugale, égalité hommes-femmes, hébergement jeunesse.
- L'Indice des prix à la consommation (IPC) pour les organismes communautaires en santé et en services sociaux affiche une hausse moindre.

Impressions générales du budget 2022-2023

De manière générale, on constate un vent d'austérité camouflé sous le couvert de «l'amélioration de la performance».

Quelques impressions :

- Des engagements peu ambitieux en matière de logement, outre d'interpeller davantage le privé pour le développement de logements sociaux.
- Aucune réforme des programmes sociaux ni du programme d'aide sociale.
- Un cadeau de 500\$ aux citoyens et citoyennes, sans mesures structurantes pour faire face à l'inflation et l'augmentation fulgurante du coût de la vie.
- Un budget qui n'amorce aucun virage pour l'environnement et la justice climatique.
- Des sommes importantes investies dans le Fonds des générations en vue de l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

2. La santé mentale peu favorisée dans le budget

→ Le budget en santé mentale est en hausse de 138 millions comparé à celui de 2021-2022.

Tableau 1 : budget alloué à la santé mentale

2019-2020	1 milliard 364 millions \$
2020-2021	1 milliard 517 millions \$
2021-2022	1 milliard 664 millions \$
2022-2023	1 milliard 802 millions \$

→ Il y a une baisse du pourcentage du budget consacré à la santé mentale parmi l'ensemble des dépenses de programmes du MSSS.

Tableau 2 : part du budget consacrée à la santé mentale dans l'ensemble des dépenses de programmes du MSSS

2019-2020	5,6 %
2020-2021	6,6 %
2021-2022	6,7 %
2022-2023	6,4 %

Source : [Crédits et dépenses des portefeuilles 2022-2023](#), p.18-25

Le budget fournit très peu de détails sur l'utilisation en 2022-2023 des ajouts en santé mentale.

Pour l'année 2022-2023, le budget vise à améliorer les services en santé mentale en :

- renforçant l'accès à des soins et services diversifiés et de qualité pour les personnes en besoin de services en santé mentale;
- déployant les services du Programme québécois pour les troubles mentaux, des autosoins à la psychothérapie (PQPTM) dans l'ensemble des établissements visés;
- élaborant et en diffusant le Plan d'action en santé mentale 2022-2026. (Budget de dépenses Vol.2 p.270)

Il est précisé que la majeure partie des dépenses en santé mentale sont détaillées dans le Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026, qui a été déposé le 25 janvier 2022 par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

Total des dépenses pour le MSSS : 50,2 G \$

Source : [Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes](#), p.259

Total des dépenses en santé mentale pour 2022-2023 du MSSS : 1,802 G \$

Source : [Crédits et dépenses des portefeuilles 2022-2023](#), p.18-7

Dans son mémoire, le COSME avait proposé 5 recommandations en lien avec le financement de la santé mentale. Aucune d'entre elles n'a été retenue pour le dernier budget de la CAQ.

Recommandation 1

Qu'un plan d'investissement en santé mentale qui aura pour effet de faire passer de 6,7 % à 10 % du total des dépenses de programme du MSSS les montants alloués à la santé mentale d'ici la fin du Plan d'action interministériel en santé mentale prévue en 2026.

Recommandation 2

Doubler l'augmentation des crédits à la santé mentale qui étaient de 147 millions en 2021-2022 pour qu'ils passent à 294 millions en 2022-2023.

Recommandation 8

Que le budget 2022-2023 alloue aux ministères concernés par le Plan d'action interministériel en santé mentale, les montants requis pour la mise en œuvre de programmes de soutien au revenu, d'accès au logement, d'éducation aux adultes, de participation aux études et d'intégration en emploi.

Recommandation 9

Que le budget 2022-2023, alloue un budget de démarrage à un centre de recherche indépendant sur les déterminants sociaux de la santé mentale, le développement de pratiques alternatives en santé mentale et sur l'action communautaire en santé mentale. La structure décisionnelle du centre comprendra des utilisateurs de services, des proches et des représentants du secteur communautaire.

Recommandation 10

Qu'une vérification soit entreprise pour évaluer le bien-fondé des dépenses de 433 millions \$ qu'accaparent les trois instituts universitaires en santé mentale.

3. Un effort pour le financement des organismes communautaires

L'arrivée du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027

La bonne nouvelle de ce dernier budget est la confirmation que le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) 2022-2027 verra le jour, et que des sommes y sont rattachées. Rappelons qu'un nouveau PAGAC se fait attendre depuis 15 ans par le milieu communautaire, et que la CAQ promet sa sortie depuis deux ans. Dans le budget 2022-2023, on mentionne que 1,1 milliard de dollars sur cinq ans sont alloués à la mise en œuvre du PAGAC 2022-2027.

On peut saluer les efforts du mouvement d'action communautaire, qui ont permis une importante mobilisation dans la dernière année. On souligne particulièrement la contribution du [RQ-ACA](#) et de la campagne Engagez-vous pour le communautaire.

Le dernier budget prévoit des investissements de 117 M\$ pour 2022-2023 pour l'ensemble des 5000 organismes communautaires financés par divers ministères.

Un Programme de soutien aux organismes communautaires peu détaillé

Pour les 3000 organismes relevant du MSSS, les crédits sont en hausse de 89 millions et totalisent 911 millions. Le budget donne très peu de précisions sur la répartition des nouvelles allocations aux organismes communautaires en santé et services sociaux.

Le budget du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du MSSS augmentera de 10,9 % en 2022-2023.

Tableau 3 : budget alloué au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

2021-2022	822 M \$
2022-2023	911 M \$

Source : [Crédits et dépenses des portefeuilles 2022-2023](#), p.18-8

Pour 2022-2023, le PSOC général sera rehaussé de 37,1 M \$. Des rehaussements sont également prévus pour des secteurs spécifiques. On ne voit pas la trace des 15 millions destinés aux organismes communautaires en santé mentale qui furent annoncés dans le Plan d'action interministériel en santé mentale en janvier dernier.

Le montant de 37,1 millions destiné à l'ensemble du PSOC représente une indexation de 4 % pour l'année 2022-2023, soit un taux inférieur à l'Indice des prix à la consommation (IPC) qui dépasse présentement 5 %.

Cela dit, le budget demeure flou à certains égards et suscite des interrogations :

- Quel montant sera alloué à l'indexation annuelle des organismes financés au PSOC ?
- Est-ce que les 15 M\$ annoncés dans le PAISM font partie des 89 M\$ du budget de 2022-2023 ?

Tableau 4 : sommes pour les organismes communautaires en santé et services sociaux 2022-2023

PSOC général	37,1 M \$
Lutte contre les violences conjugales	18,8 M \$
Ressources d'hébergement pour jeunes	5 M \$
TOTAL	60,9 M \$

Les perspectives sur cinq ans pour les organismes communautaires

Tableau 5 : montants alloués pour l'ensemble de l'action communautaire

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Rehaussement organismes existants (M \$)	112,1	134,1	163,3	206,1	218,6
Financement nouveaux organismes (M \$)	5,1	8,0	11,5	14,0	15,3
TOTAL (M \$)	117,2	142,1	174,8	220,1	233,9
TOTAL nouvel argent (M \$)	+ 117,2	+ 24,9	+ 32,7	+ 45,3	+ 13,8

Source : [budget 2022-2023](#), Tableau G3, p.G8

Il est important de préciser que ces sommes s'accroissent au fil des années, mais qu'elles ne s'additionnent pas. En ce sens, le rehaussement accordé aux organismes communautaires de tous les secteurs totalise 117,2 M\$ en 2022-2023, incluant un 5,1 M\$ pour les nouveaux organismes.

Il s'agit de la même formulation que ce qui est prévu dans le Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM). Dans le PAISM, on martelait des investissements de 75 M\$ sur 5 ans,

créant un effet poudre aux yeux. Dans les faits, les organismes communautaires en santé mentale ont reçu un rehaussement de 15 M\$ en mission globale, qui est reconduit chaque année.

Tableau 6 : rehaussement alloué au PSOC général sur cinq ans

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
PSOC (M \$)	37,1	40,1	40,1	40,1	40,1
TOTAL nouvel argent (M \$)	+ 37,1	+3	+0	+0	+0

Source : [budget 2022-2023](#), p.G10

Ce 37,1 M\$ inclut un montant de 5 M\$ pour financer les « nouveaux organismes ». Concrètement, le rehaussement PSOC pour les organismes déjà financés est de 32,1 M\$ pour 3000 organismes communautaires en santé et services sociaux.

Sachant que les organismes en santé et services sociaux sont les plus nombreux de l'action communautaire autonome, le rehaussement de 37,1 M\$ pour 2022-2023 est dérisoire. Également, on constate que le montant du rehaussement au PSOC stagne dès 2023. À partir de 2023-2024, le PSOC sera rehaussé uniquement de 3 M\$, et aucun rehaussement n'est prévu par la suite.

Tableau 7 : évolution du rehaussement accordé au PSOC

2019-2020	35 M\$
2020-2021	40 M\$
2021-2022	15 M\$
2022-2023	37,1 M\$
2022-2023 (+ secteurs)	60,9 M\$*

*Le montant de 60,9 M\$ inclut le rehaussement accordé à des secteurs spécifiques : lutte contre les violences conjugales et hébergement jeunesse.

Bref, cette analyse démontre que les recommandations du COSME concernant le financement des organismes communautaires n'ont pas été prises en compte.

Recommandation 3

Que la hausse des budgets en santé mentale en 2022-2023 soit prioritairement destinée aux organismes communautaires et aux services de première ligne.

Recommandation 4

Que le budget 2022-2023 prévoie une importante mesure de rattrapage dans le financement de base des organismes communautaires en vue du rehaussement de la rémunération et de l'amélioration des conditions de travail de leurs intervenantes et intervenants.

Recommandation 5

Que l'indexation accordée annuellement aux organismes communautaires en santé et services sociaux soit identique à celle accordée aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

4. Des préoccupations du COSME peu entendues

La révision du système d'aide sociale et des programmes pour soutenir les personnes à faible revenu

Les prestations d'aide sociale ont été indexées de 2,7 % en janvier 2022 alors que le coût de la vie augmente de plus de 5 %. Le budget n'apporte aucune correction à cette situation déplorable et inacceptable.

Le gouvernement économisera 207 M\$ en aide sociale en diminuant le nombre de personnes prestataires de la sécurité du revenu. (budget de dépenses Vol.2 p 331)

Il n'y a pas d'annonce particulière concernant l'intégration à l'emploi, la participation aux études et les besoins en logement des personnes ayant des incapacités et des troubles de santé mentale.

Recommandation 6

Que soit annoncée une révision du système d'aide sociale pour mettre fin aux complexités administratives conçues à dessein pour décourager les personnes de recevoir des allocations.

Recommandation 7

Que les crédits destinés aux programmes d'aide sociale soient revus à la hausse en prévision de l'augmentation des prestataires et d'un relèvement substantiel du montant des prestations.

L'importance du transfert canadien en matière de santé mentale

Le dernier budget soutient que le transfert canadien en matière de santé (TCS) doit être augmenté. La CAQ considère que toute bonification du financement fédéral en santé doit se faire par l'intermédiaire du TCS plutôt que par la mise en place de programmes ou de fonds ciblés. (budget 2022-2023, p.C31)

Rappelons qu'en octobre 2021, Justin Trudeau a annoncé la création d'un [nouveau ministère fédéral de la Santé mentale et des dépendances](#). Il s'agit d'un nouveau ministère ayant son propre portefeuille, séparé de celui de la Santé.

Le budget provincial ne fait aucune mention d'un possible transfert canadien en matière de santé mentale. Pourtant, le Québec pourrait recevoir un montant intéressant pour bonifier les services en santé mentale à l'échelle de la province.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Québec entreprenne des négociations avec le gouvernement fédéral pour recevoir un financement de 200 millions \$ par an pour le développement de nouveaux programmes en santé mentale.

Les préoccupations liées à la surprescription de médicaments

Le gouvernement s'est engagé à intégrer dans les CHSLD :

- la démarche Optimisation des pratiques, des usages, des soins et des services, qui consiste à réduire la consommation inappropriée d'antipsychotiques chez les personnes âgées présentant des troubles neurocognitifs majeurs;
- le Projet d'évaluation de la personnalisation des soins pharmaceutiques en soins de longue durée, en valorisant les approches non pharmacologiques. (budget 2022-2023, p.C22)

Le budget 2022-2023 prévoit le déploiement de ces démarches novatrices à l'ensemble des CHSLD publics et privés ainsi que dans les maisons des aînés et maisons alternatives de la province. (budget 2022-2023, p.C22)

Outre l'évaluation des soins pharmaceutiques dans les CHSLD, rien n'est prévu pour s'attaquer aux problèmes de surprescription de psychotropes pour l'ensemble de la population.

Recommandation 12

Qu'une campagne soit entreprise pour diminuer la surprescription de médicaments psychotropes et que les économies réalisées soient investies dans le développement de ressources psychosociales, communautaires et alternatives.

Annexe 1

Budget 2022-2023

Nos recommandations ont-elles été entendues ?

Recommandations du COSME dans le cadre des consultations prébudgétaires	Prise en compte	Commentaires
<p>Recommandation 1 Qu'un plan d'investissement en santé mentale qui aura pour effet de faire passer de 6,7 % à 10 % du total des dépenses de programme du MSSS les montants alloués à la santé mentale d'ici la fin du Plan d'action interministériel en santé mentale prévue en 2026.</p>	×	Les montants alloués à la santé mentale représentent 6,4 % sur l'ensemble des dépenses de programmes du MSSS pour 2022-2023. On est en-deçà de l'année dernière, où la part santé mentale était à 6,7 %. Et on est encore loin de notre cible de 10 % dans notre recommandation 1.
<p>Recommandation 2 Doublé l'augmentation des crédits à la santé mentale qui étaient de 147 millions en 2021-2022 pour qu'ils passent à 294 millions en 2022-2023.</p>	×	L'augmentation des crédits à la santé mentale entre 2021-2022 et 2022-2023 est établie à 138 millions. On peut confirmer que cette augmentation est moindre par rapport à l'année précédente (147 millions).
<p>Recommandation 3 Que la hausse des budgets en santé mentale en 2022-2023 soit prioritairement destinée aux organismes communautaires et aux services de première ligne.</p>	×	<p>Dans le cadre du budget 2022-2023, le gouvernement prévoit un investissement de 236,4 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer les initiatives en santé mentale. Sont cités dans le document, le rehaussement des services psychosociaux, ainsi que la poursuite du Réseau d'éclaireurs.</p> <p>Il n'est fait aucune mention dans le budget d'ajouts</p>

		particuliers pour les organismes communautaires en santé mentale.
<p>Recommandation 4 Que le budget 2022-2023 prévoie une importante mesure de rattrapage dans le financement de base des organismes communautaires en vue du rehaussement de la rémunération et de l'amélioration des conditions de travail de leurs intervenantes et intervenants.</p>	×	L'augmentation des crédits à l'ensemble des 3000 organismes qui relèvent du PSOC de 37,1 millions représente une indexation de 4 % alors que le coût de la vie est en hausse présentement de plus de 5 %.
<p>Recommandation 5 Que l'indexation accordée annuellement aux organismes communautaires en santé et services sociaux soit identique à celle accordée aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux.</p>	×	Aucun rattrapage n'est annoncé pour rapprocher les conditions de rémunération des personnels des organismes communautaires avec celle du personnel du réseau public.
<p>Recommandation 6 Que soit annoncée une révision du système d'aide sociale pour mettre fin aux complexités administratives conçues à dessein pour décourager les personnes de recevoir des allocations.</p>	×	Aucune révision n'est annoncée en ce sens.
<p>Recommandation 7 Que les crédits destinés aux programmes d'aide sociale soient revus à la hausse en prévision de l'augmentation des prestataires et d'un relèvement substantiel du montant des prestations.</p>	×	Les prestations d'aide sociale ont été indexées de 2,7 % en janvier 2022 alors que le coût de la vie augmente de plus de 5 %. Le budget n'apporte aucune correction à cette situation déplorable et inacceptable.
<p>Recommandation 8 Que le budget 2022-2023 alloue aux ministères concernés par le Plan d'action interministériel en santé mentale, les montants requis pour la</p>	×	Le gouvernement économisera 207 millions en aide sociale en diminuant le nombre de personnes prestataires de la sécurité du

<p>mise en œuvre de programmes de soutien au revenu, d'accès au logement, d'éducation aux adultes, de participation aux études et d'intégration en emploi.</p>		<p>revenu.</p> <p>Il n'y a pas d'annonce particulière concernant l'intégration à l'emploi, la participation aux études et les besoins en logement des personnes ayant des incapacités et des troubles de santé mentale.</p>
<p>Recommandation 9 Que le budget 2022-2023, alloue un budget de démarrage à un centre de recherche indépendant sur les déterminants sociaux de la santé mentale, le développement de pratiques alternatives en santé mentale et sur l'action communautaire en santé mentale. La structure décisionnelle du centre comprendra des utilisateurs de services, des proches et des représentants du secteur communautaire.</p>	<p>×</p>	<p>Aucune mention dans le budget.</p>
<p>Recommandation 10 Qu'une vérification soit entreprise pour évaluer le bien-fondé des dépenses de 433 millions \$ qu'accaparent les trois instituts universitaires en santé mentale.</p>	<p>×</p>	<p>Aucune trace de réflexion sur ce gigantesque poste de dépenses.</p>
<p>Recommandation 11 Que le gouvernement du Québec entreprenne des négociations avec le gouvernement fédéral pour recevoir un financement de 200 millions \$ par an pour le développement de nouveaux programmes en santé mental</p>	<p>×</p>	<p>Le budget provincial ne fait aucune mention d'un possible transfert canadien en matière de santé mentale. Pourtant, le Québec pourrait recevoir un montant intéressant pour bonifier les services en santé mentale à l'échelle de la province.</p>
<p>Recommandation 12 Qu'une campagne soit entreprise pour diminuer la surprescription de</p>	<p>×</p>	<p>Outre l'évaluation des soins pharmaceutiques dans les CHSLD, rien n'est prévu pour</p>

médicaments psychotropes et que les économies réalisées soient investies dans le développement de ressources psychosociales, communautaires et alternatives.		s'attaquer aux problèmes de surprescription de psychotropes pour l'ensemble de la population.
--	--	---

Annexe 2

Réactions dans les médias

Documents officiels

Documents budgétaires et autres documents (discours sur le budget, plan budgétaire, renseignements additionnels, budget en chiffres, budget de dépenses 2022-2023) :

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2022-2023/documents.asp>

Communiqués de presse officiels du gouvernement

Communiqué no 1 de 5 - [Des investissements de 22 G\\$ pour aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie et pour soutenir la croissance économique](#)

Communiqué no 2 de 5 - [Investir en éducation et en enseignement supérieur pour permettre à tous les Québécois d'atteindre leur plein potentiel](#)

Communiqué no 3 de 5 - [Stimuler la croissance économique pour accroître la prospérité du Québec](#)

Communiqué no 4 de 5 - [Le gouvernement bonifie de 1 G\\$ le Plan pour une économie verte 2030 et poursuit l'action en matière d'environnement](#)

Communiqué no 5 de 5 - [Un rehaussement sans précédent du financement des organismes communautaires et des initiatives pour soutenir les collectivités](#)

Réactions des organismes communautaires

Niveau intersectoriel

Communiqué du RQ-ACA

117 M\$ pour soutenir le milieu communautaire en 2022-2023

<https://rq-aca.org/2022/03/23/budget-2022-2023-117-m-pour-soutenir-le-milieu-communautaire-en-2022-2023/>

Communiqué du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Une aide spéciale qui ne réglera rien

<https://www.pauvrete.qc.ca/budget-aide-ponctuelle/>

Communiqué de la TRPOCB

Seulement 37,1 M\$ de plus pour 3000 groupes communautaires en santé et services sociaux, une réponse offensante face au soutien qu'ils apportent à la population

<http://trpocb.org/budget-2022-2023-seulement-37-m-de-plus/>

Communiqué de la CTROC

Colère dans le milieu communautaire autonome: la CAQ donne des miettes pour préserver le filet social du Québec

<https://ctroc.org/2022/03/23/budget-2022-et-organismes-communautaires-colere-dans-le-milieu-communautaire-autonome-la-caq-donne-des-miettes-pour-preserver-le-filet-social-du-quebec/>

Communiqué de la TNCDC

Budget : Enfin plus qu'une tache dans le dos, mais...

<https://www.tncdc.com/2022/03/23/budget-enfin-plus-quune-tape-dans-le-dos-mais/>

Article du Journal Métro Montréal

Le budget Girard «consternant» pour les organismes communautaires
(avec les réactions du RIOCM et du Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec)

<https://journalmetro.com/actualites/2795539/le-budget-girard-consternant-pour-les-organismes-communautaires/>

Article du Journal de Montréal

Budget Girard: le milieu communautaire satisfait, mais...

(avec les réactions de la TNCDC, du RQ-ACA, du RIOCM et du Regroupement des Auberges du Coeur du Québec)

<https://www.journaldemontreal.com/2022/03/23/budget-girard-le-milieu-communautaire-satisfait-mais-1>

Article de CBC Montreal

Anti-poverty groups question logic of Quebec's \$500 payout

(avec les réactions d'organismes communautaires de Montréal)

<https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-budget-2022-reaction-1.6394863>

Niveau sectoriel

Communiqué du FRAPRU

Le FRAPPRU dénonce l'abandon du logement social

<https://www.frapru.qc.ca/reaction-budget2022/>

Communiqué du RSIQ

[Budget Girard : Préparons-nous à une hausse de l'itinérance au Québec](#)

Communiqué du RQOH

Budget du Québec et logement : Le gouvernement Legault confirme l'abandon des ménages à faible revenu !

<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/budget-du-quebec-et-logement-le-gouvernement-legault-confirme-l-abandon-des-menages-a-faible-revenu--875780707.html>

Communiqué des Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec

Toujours trop peu pour répondre aux besoins criants des ados du Québec
<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/-r-e-p-r-i-s-e-budget-2022-2023-toujours-trop-peu-pour-repondre-aux-besoins-criants-des-ados-du-quebec--870669748.html>

Communiqué du Regroupement des Auberges du cœur du Québec
Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec estime que c'est un pas dans la bonne direction, mais déplore des ressources toujours insuffisantes
<https://www.lezard.com/communiqu-e-20301898.html>

Communiqué du Regroupement des Maisons pour femmes victimes de violence conjugale
Les maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale devront poursuivre leur plaidoyer
<https://maisons-femmes.qc.ca/budget-2022-les-maisons-daide-et-dhebergement-pour-femmes-victimes-de-violence-conjugale-devront-poursuivre-leur-plaidoyer/>

Communiqué de l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
Des avancées pour les victimes de violences conjugales, grande déception en logement social
<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/budget-2022-2023-des-avancees-pour-les-victimes-de-violences-conjugales-grande-deception-en-logement-social-897854694.html>

Revue de presse d'Engagez-vous pour le communautaire
Vague de déception et d'indignation face au budget du Québec 2022-2023
<https://engagezvousaca.org/2022/03/23/vague-de-deception-face-au-budget-du-quebec-2022-2023/>

Réactions des membres de la TRPOCB
<http://trpocb.org/budget-2022-reactions-des-membres-de-la-table>

Réactions des syndicats et associations professionnelles

Communiqué de la FSSS-CSN
Budget 2022 : insuffisant pour réparer nos réseaux
<https://www.csn.qc.ca/actualites/budget-2022-insuffisant-pour-reparer-nos-reseaux/>

Communiqué de l'AREQ-CSQ
Budget provincial 2022 - Beaucoup d'argent pour le béton, mais très peu pour les soins à domicile et pour enrayer l'appauvrissement des aînés
<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/budget-provincial-2022-beaucoup-d-argent-pour-le-beton-mais-tres-peu-pour-les-soins-a-domicile-et-pour-enrayer-l-appauvrissement-des-aines-851243522.html>

Réactions des partis d'opposition

Article de Radio-Canada

Un budget « électoraliste » qui oublie l'environnement, dénonce l'opposition

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1870964/budget-girard-2022-reactions-plq-qs-pq>

Parti libéral du Québec

François Legault ne voit pas plus loin que la journée de l'élection

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/francois-legault-ne-voit-pas-plus-loin-que-la-journee-de-lelection-38823>

Québec solidaire

Budget du Québec : « Bienvenue au lancement de la campagne électorale de la CAQ », lance Manon Massé

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/budget-du-quebec-bienvenue-au-lancement-de-la-campagne-electorale-de-la-caq-lance-manon-masse-38822>

Parti québécois

Budget du Québec 2022-2023 - Un chèque pour cacher l'échec

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/budget-du-quebec-2022-2023-un-cheque-pour-cacher-lechec-38825>

Analyses et éditoriaux

Analyse de l'IRIS

Budget du Québec 2022 : un conservatisme désuet pour faire face aux problèmes de l'heure

<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/etat-finances-publiques-et-secteur-public/analyse-iris-budget-quebec-2022/>

Éditorial de Stéphanie Grammond dans La Presse

Duplessis, sors de ce chèque !

<https://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/2022-03-22/duplessis-sors-de-ce-cheque.php>